

Impression à la demande en librairie : mode d'emploi

L'impression à la demande (ou IAD) sort du domaine de l'exception pour entrer progressivement dans les modes de fabrication réguliers des professionnels, concernant certaines catégories d'ouvrages, de catalogues. Le SLF propose un mode d'emploi.

Le Syndicat de la Librairie Française met à disposition sur son site une fiche pratique au sujet de l'impression à la demande, méthode de fabrication qui a des incidences sur les modes d'achat, d'approvisionnement, de commercialisation et les échanges d'informations entre professionnels.



L'impression à la demande a su trouver sa place grâce à la progression de l'auto-édition, à la volonté de certaines maisons d'édition de faire revivre leur fonds de catalogue et surtout à la nécessité de réduire les stocks. C'est un nouveau marché dont les librairies indépendantes peuvent s'emparer. Néanmoins, ce n'est pas sans poser question sur les relations éditeurs/auteurs et sur la possibilité qu'auront les libraires de maintenir un fonds d'ouvrages à rotation lente.

Ce mode d'emploi est construit sous forme de questions/réponses pratiques, en commençant par la définition de l'impression à la demande.

[Consulter la fiche pratique du SLF.](#)